



REGLEMENT DU 14^{ème} TOURNOI INTER-REGIONAL DE NOGENT LE ROI P - D9 – D8 - D7/R6

- Art 1 :** Le tournoi est autorisé par la FFBaD sous le n°**1502062** et se déroule selon les règles fixées par elle. (RGC)
- Art 2 :** Tout participant doit être licencié en compétition à la FFBaD pour la saison en cours.
- Art 3 :** Les matchs se dérouleront en 2 sets gagnants de 21 points pour tous les tableaux. Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage jusqu'aux finales.
- Art 4 :** Tous les tableaux se dérouleront en poules dans la mesure du possible.
Les SIMPLES et MIXTES se joueront le samedi jusqu'aux finales, les DOUBLES le dimanche jusqu'aux finales.
- Art 5 :** **Les inscriptions sont prises en compte uniquement sur internet, le paiement se fera par chèque à l'ordre de l'ESN Badminton le jour du tournoi, à la table de pointage.**
- Art 6 :** Tournoi ouvert en priorité aux joueurs séniors, vétérans, juniors et cadets. Les joueurs sont autorisés à s'inscrire dans 2 tableaux maximum, la combinaison simple et mixte n'est pas autorisée. La date limite d'inscription est le 5 janvier 2016.
- Art 7 :** Les joueurs peuvent s'inscrire avec « X » en double, sans assurance de se voir attribuer un partenaire.
- Art 8 :** Tout joueur inscrit doit payer 13 euros pour 1 tableau et 18 euros pour 2 tableaux.
- Art 9 :** Les horaires des matchs sont donnés à titre indicatif, le comité d'organisation se réservant le droit de modifier l'ordre des matchs en cas de nécessité et avec l'accord du juge-arbitre.
- Art 10 :** Tout joueur doit se tenir à disposition dans la salle. Il doit aviser les juges arbitres pour toute absence. A l'appel de son nom, tout joueur qui ne serait pas sur le terrain après un délai de 5 minutes, pourra être disqualifié par le juge-arbitre, quel que soit le stade de la compétition.
- Art 11 :** Les joueurs disposent de 3 minutes d'échauffement à partir de l'appel de leur match. Le temps de repos minimum entre 2 matchs est de 20 minutes.
- Art 12 :** Une tenue de badminton, conforme à la circulaire de la FFBaD, est exigée sur le terrain.
- Art 13 :** Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec tous les accessoires nécessaires à un match. Les joueurs, à parité, fourniront les volants pour accomplir les matchs : le volant officiel du tournoi est le RSL Grade 3 et le MAVIS 300 pour les NC. (Boîtes en vente dans le gymnase).
- Art 14 :** Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, incident ou accident à l'intérieur ou aux abords du gymnase.
- Art 15 :** Le juge-arbitre est désigné par le comité organisateur. Il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un point du règlement. Ses décisions sont sans appel.
- Art 17 :** Chaque participant inscrit au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort qui est fixée au 8 janvier 2016. Il devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera et postera dans les délais impartis, les pièces justificatives à la commission régionale des tournois de la ligue du centre de badminton. Aucun remboursement ne sera effectué après la date du tirage au sort.
- Art 18 :** Tout participant au tournoi s'engage à ne pas demander de droits à l'image en cas de prise de photo ou film lors du déroulement de la compétition.

